

Aux habitantes et habitants de Prangins

Chemin des Chaux - Fermeture Provisoire

Du mardi 9 avril dès 8h00 au mercredi 10 avril à 8h00, des travaux de réfection de la chaussée sur le chemin des Chaux vont être réalisés.

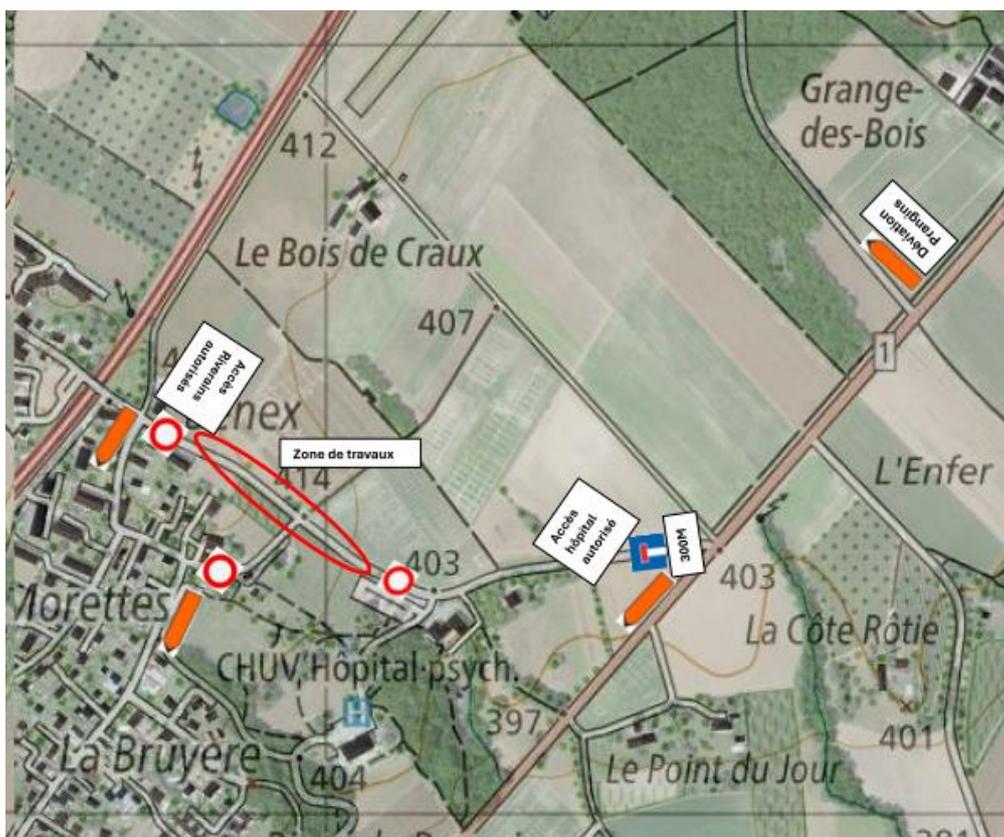
Durée des travaux : 1 jour

(Sous réserve des conditions météorologiques)

Le chemin des Chaux sera interdit à la circulation durant toute la durée des travaux. Une déviation sera mise en place telle qu'indiquée sur le plan ci-dessous. L'accès aux riverains ne sera pas modifié.

Les piétons pourront toujours transiter par le chemin des Chaux. Les cyclistes devront quant à eux, suivre la déviation mise en place pour les automobilistes ou descendre de leur vélo et cheminer à pied.

Nous faisons appel à votre vigilance et au respect de la signalisation, afin d'assurer la sécurité des employés de l'entreprise mandatée.



Pour toutes informations complémentaires, nous restons à votre disposition au 022 994 31 59.

Prangins, le 3 avril 2024

Le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts